

Cahier des charges « viticulture »

2015

Producteur du Béarn, Je propose des produits issus de ma ferme, transformés et vendus par mes soins

Transparent sur mes pratiques, je m'engage à respecter le cahier des charges de la marque

Producteur sur ma terre, fier de mon savoir-faire et garant de mon produit, soucieux de comprendre les consommateurs,

Je suis heureux de leur expliquer ce que je fais et pourquoi je le fais !



Nom :

Prénom :

Structure :

Adresse :

CP :

Commune :

Tel :

Mail :

CRITÈRES DE NIVEAU 1 : CRITÈRES OBLIGATOIRES :

	O / N
Production, vinification et conditionnement dans le 64	
Production sans OGM	
Viticulteur assure la production, la transformation et la commercialisation de sa production	
Affichage obligatoire et explicite sur les produits de l'identité du producteur et de son mode de travail : SAU, cépages, pratiques culturales et garanties apportées par la marque sur le raisin et le vin	
Les vins, raisins et produits issus de celui-ci et estampillés de la marque doivent être issus exclusivement de l'exploitation	
Suivi technique et sanitaire par un organisme qualifié reconnu.	
Pas d'achat/ revente de produits identiques	

L'ensemble de ces critères doivent être validés avant de passer aux critères « Majeurs ».

Si un critère ne peut être validé, merci d'expliquer la cause, les mesures correctives envisagées ainsi que le délai estimé pour leur mise en œuvre :

CRITÈRES DE NIVEAU 2 : CRITÈRES MAJEURS :

	CRITERE ATTEINT ≥ 1	TOLERABLE	CRITERE NON ATTEINT ≤ 3
"AOP Madiran, Béarn, Jurançon, Pachrenç ou IGP Comté Tolosan"	Oui	En cours d'obtention	Non
Validation de la dégustation par la commission, si hors SIQO	>75%	50% < x < 75%	< 50%
Livraison à la coopérative ou au negoce d'une part de son raisin	< 20%	20% < x <80%	>80 %
Caveau sur l'exploitation	Oui	En projet	Non
Part de la vente directe en volumes (des produits transformés)	. > 50 % des volumes	Entre 50 % et 30 %	< 30 %
/ 5/ 5/ 5

*Pour valider les critères « majeurs »,
Il est obligatoire d'avoir 1 critère « ATTEINT » minimum,
ET d'avoir moins de 3 critères « NON ATTEINT »*

BILAN / COMMENTAIRES :

Critères obligatoires : compte et remarques :

Critères majeurs : compte et remarques :

BILAN

(Réservé à l'UPF 64)



DATE :